

AVIS CHALLENGE TP83/YCS

- Ce challenge est ouvert aux skippers inscrits dans la Team1 de la Team Pro TP83 et courant sous les couleurs du Yacht Club des Sablettes.
- Le classement annuel sera établi avec les courses et records mis en ligne par Virtual Regatta offshore entre le premier janvier et le 31 décembre 2021.
- **Le classement individuel se fera sur les 15-20 ou 25 meilleures courses de chaque skipper engagé, un vote sur le forum déterminera le nombre de courses définitivement retenues.**
- Barème de points appliqués inspiré d'un barème FF Voile :

| | |
|-----------------------|---------------------------|
| Premier : | 0 point |
| Deuxième : | 3 points |
| Troisième : | 6 points |
| Quatrième : | 8 points |
| Cinquième : | 10 points |
| A partir du sixième : | place + 6 points |
| Sixième : | 12 points etc..... |

Pour les non partants, le nombre de points appliqués sera :
Le nombre de points du dernier + 10 points

- Un classement provisoire sera publié après chaque cloture de course sur le Forum
- Le skipper ayant acquis le moins de points sera déclaré vainqueur du Challenge TP83/YCS 2021.
- Une remise des prix auquel seront conviés les membres de la Team 83 sera organisée par le Yacht Club des Sablettes à la Base Nautique de St Elme a La Seyne sur Mer lors de l'Assemblée Générale du YCS.
Les trois premiers se verront attribuer une récompense.

Nous espérons que la mise en place de ce classement alternatif qui privilégie la performance et n'oblige pas une participation à toutes les courses contrairement au classement VSR permettra une saine compétition entre les membres de la TP83

Je remercie le YC Sablettes et particulièrement son Président Jean Renaud Daniel pour son accueil.

Jacques Simon